

Exécuter les paiements

Des paiements sont effectués chaque jour, en tenant compte des approbations (visas) nécessaires et de la date d'échéance.

Les ordres de paiement sont toujours basés sur des crédits inscrits au budget des dépenses et sont soumis à un workflow nécessitant l'approbation (visa) de différents acteurs.

En vue d'une gestion optimale des paiements, la Direction de la Trésorerie a développé différents plannings visant à assurer un suivi quotidien. Ces plannings permettent de mettre à disposition des organismes administratifs autonomes (OAA), qui le souhaitent, des informations quant aux versements (subventions, grosses factures...) vers leur propre compte ou vers le compte de transit ouvert à leur nom.

La préparation, l'exécution, le suivi et le contrôle de ces paiements se font quotidiennement avec une grande rigueur au moyen des différents rapports, tableaux, programmes, via SAP et via Belfiusweb (programme en ligne du caissier Belfius). Tous les montants non exécutés ou revenus peuvent ainsi rapidement être remis en paiement ou versés au Comptable Centralisateur des Recettes s'il s'agit d'une recette, ou au Comptable des Fonds en Souffrance si le montant doit être payé une nouvelle fois ou en cas de doute.

Le Comptable Centralisateur des Dépenses et les deux comptables suppléants, qui font partie de la Direction de la Trésorerie, signent tous les fichiers de paiement.

La Direction de la Trésorerie est également responsable de l'exécution des paiements et de la création des fichiers de paiements pour les différents comptables de recettes.